



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 septembre 2020**  
**D - 2020/240**

***Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,  
*Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43*

**Excusés :**

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

**Ville d'Art et d'Histoire. Subvention de l'Etat/Ministère  
de la Culture. Autorisation. Signature. Encaissement.**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 février 2008, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le ministère de la Culture portant sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire (VAH). Ce label permet à la Ville de Bordeaux d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique volontariste d'animation de son patrimoine notamment avec Bordeaux Patrimoine Mondial, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouvert en 2014 (82 000 visiteurs en 2019). Ce patrimoine est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis juin 2007.

La Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, qui était tenue par la convention à un soutien financier les cinq premières années, a continué à soutenir les actions chaque année. Elle a souhaité réaffirmer, en 2020, son soutien financier à la mise en œuvre du programme d'animation de l'architecture et du patrimoine porté par la nouvelle mandature ; donner à comprendre l'histoire urbaine et le patrimoine participe de certains enjeux et contribue à des objectifs essentiels :

- Une meilleure appropriation du cadre de vie, pour des habitants plus ambassadeurs de leur territoire et plus à même de s'impliquer dans son évolution ;
- La préservation du patrimoine dans une perspective de durabilité (transmission aux générations futures) ;
- Une meilleure connaissance est un socle pour partager, interroger ensemble ce qui fait patrimoine.

Le budget de fonctionnement de ce programme s'élève à 56 800 euros, hors masse salariale : 52 800 euros de la Ville de Bordeaux et 4 000 euros de l'État.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la participation financière de l'État / Drac Nouvelle Aquitaine à hauteur de 4 000 euros pour la mise en œuvre des actions ci-dessus ;
- Émettre les titres de recette et signer tous les documents afférents.

**ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dimitri BOUTLEUX**

**RECAPITULATIF BUDGET 2020****VAH BORDEAUX**

		Dépenses	Recettes	
<b>ACTIONS</b>	<b>Faire évoluer et vivre le CIAP</b>			
	Exposition photographique temporaire : Voir la ville en vert	1 600 €		
	Actualisation des contenus du parcours permanent	1 500 €		
	Programmation - conférences	1 200 €		
	CIAP – autres	15 000 €		
	<i>Sous-total</i>	<b>19 300 €</b>	<b>Etat (DRAC) 2 000 €</b>	<b>Collectivité 17 300 €</b>
	<b>Investir le territoire : actions in situ</b>			
	Programmations saisonnières	4 500 €		
	Evénements nationaux : Ndm, JNA, JEP...	26 500 €		
	Création numérique : Les oreilles au Jardin Public – sieste sonore	1 500 €		
<i>Sous-total</i>	<b>32 500 €</b>	<b>Etat (DRAC) 0 €</b>	<b>Collectivité 32 500 €</b>	
<b>Action pédagogique</b>				
Programmation Bordeaux Patrimoine Mondial	5 000 €			
- Finalisation du parcours famille au ciap (octobre 2020)				
- Ateliers pédagogiques				
<i>Sous-total</i>	<b>RH 5 000 €</b>	<b>Etat (DRAC) 2 000 €</b>	<b>Ville 3 000 €</b>	
<b>PERSONNEL</b>	Service dédié : 3 ETP, montant chargé Communication (services mutualisés)	121 222 €		
	Vacations guides (dont formation continue)	+/- ½ ETP 11 000 €	<b>Etat (DRAC) 0 €</b>	<b>Ville 132 222 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>189 022 €</b>	<b>Etat (DRAC) 4 000 € 0 €</b>	<b>Ville 185 022 € 52 800 € 132 222 €</b>
	Actions	56 800 €		
	Personnel	132 222 €		